

Paris, le 30 septembre 2020

Monsieur le ministre,

Par courrier en date du 31 mars 2020, j'attirais votre attention sur la fermeture programmée de l'hôpital Jean-Verdier de Bondy, qui fait suite au regroupement des trois hôpitaux de Seine-Saint-Denis (Avicenne, Jean-Verdier et René-Muret) en un Groupe Hospitalier en 2010.

Par la présente, je me permets de renouveler mon interpellation sur ce dossier.

Comme je vous l'exposais dans mon précédent courrier, le démantèlement des services de pointe de l'hôpital décidé par la direction de l'AP-HP est inexorablement poursuivi depuis plusieurs années : après la fermeture de la SSPI de nuit et les week-ends, la fermeture de la réanimation, ce fut le service d'endocrinologie qui fut transféré à l'hôpital Avicenne, puis ce fut le tour des services d'hépatologie et de radiologie interventionnelle à la fin de l'année 2019. Suite à un refus de renouvellement tacite d'autorisation de l'activité de réanimation par l'Agence Régionale de Santé (ARS) à l'hôpital, il a été également décidé de transformer des lits de réanimation en lit d'Unité de Surveillance Continue. Dans la crise sanitaire que nous traversons, les urgentistes souffrent cruellement de ce manque de lits de réanimation.

Pendant de nombreux mois, l'intersyndicale de l'hôpital Jean-Verdier, relayée par l'ensemble des parlementaires de Seine-Saint-Denis, toutes tendances politiques confondues, a alerté sans relâche la direction sur le manque d'effectifs et l'intensification des tâches de travail. La maternité est au premier rang des contraintes données aux professionnels du service qui doivent pallier les manques (effectifs, locaux, matériel...).

Depuis le début de l'année 2018, un délestage a été organisé pour emmener les femmes enceintes du secteur vers les hôpitaux de Saint-Denis (hôpital Delafontaine), de Montreuil (hôpital André Grégoire) et d'Aulnay-sous-Bois (hôpital Robert Ballanger).

Depuis juin 2018, ces mêmes hôpitaux ont clôturé leurs listes d'accouchements pour préserver la sécurité et la prise en charge des patientes, devenus plus que précaires.

En plus du délestage et de la clôture des listes, la récente fermeture de la maternité du Vert Galant met en difficulté l'hôpital Robert Ballanger.

En conséquence, depuis septembre 2018, le pôle « mère-enfant » de l'hôpital Jean-Verdier remis en cause par la direction de groupe se voit dans l'obligation d'absorber une activité bien supérieure à sa capacité d'accueil, avec un afflux

GILBERT ROGER

SENATEUR DE SEINE-SAINT-DENIS

VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DES FORCES ARMEES

MAIRE HONORAIRE DE BONDY

CONSEILLER DEPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS HONORAIRE





de femmes enceintes, alors que la maternité n'a que 30 lits et 30 berceaux pour accueillir 2500 naissances par an.

Plusieurs procédures pour danger grave et imminent ont été déposées pour alerter la direction sur les conditions de travail dégradées et sur la surcharge de travail des agents due à cette intensification de l'activité.

Par ailleurs, on est en droit de s'interroger sur le bénéfice financier du transfert du pôle « mère-enfant » de l'hôpital Jean-Verdier à l'hôpital Avicenne, puisqu'il sera nécessaire de dépenser des millions d'euros pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'accueillir, et que la direction de l'AP-HP ellemême admet que cette opération n'est pour l'instant pas inscrite dans son programme pluriannuel d'investissements.

En octobre 2019, un comité d'une vingtaine de personnes s'est tenue à l'hôpital Jean-Verdier. L'objectif était la présentation du projet à des salariés, à certains élus du département et des associations sociales. Au cours de cette réunion, a été annoncé que l'AP-HP allait construire un centre de santé à la place de la piscine Beaufort, afin d'y réaliser une opération immobilière de vente de la parcelle de l'hôpital Jean-Verdier. Cette annonce signe l'acte de décès de l'hôpital.

Depuis des années, j'ai alerté vos prédécesseures, les ministres Marisol Touraine puis Agnès Buzyn, sur le risque que fait courir à la population la fermeture de la maternité et celles des urgences adultes et pédiatriques de l'hôpital Jean-Verdier.

L'ensemble des parlementaires du département, de droite comme de gauche, a également rencontré, sans être réellement entendu, les représentants de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France pour évoquer ce dossier.

Dans la crise sanitaire dramatique que notre pays traverse, les urgences de l'hôpital Jean-Verdier à Bondy s'inquiètent de l'afflux important de cas graves, alors qu'il n'y a plus une seule place de réanimation dans le département de la Seine-Saint-Denis.

La Seine-Saint-Denis est l'un des départements les plus touchés par l'épidémie : le taux de surmortalité a atteint 134 % durant le pic de la pandémie de Covid-19, entre le 1er mars et le 19 avril 2020, contre 99 % pour les Parisiens. L'étude publiée fin juillet 2020 par l'Institut national d'études démographiques (Ined) pointe les inégalités de santé comme facteur de surmortalité dans le département. En effet, l'offre de médecine libérale est réduite en Seine-Saint-Denis. La Seine-Saint-Denis est un département qui se distingue par le plus faible niveau d'équipements hospitaliers d'Île-de-France, avec pour conséquence un moindre recours aux soins alors que les besoins sont plus importants que sur la majorité des autres territoires. Avec 45 patients en service de réanimation, la Seine-Saint-Denis a de nouveau franchi, jeudi 24 septembre 2020, un seuil symbolique dans la crise du coronavirus. Un chiffre clairement à la hausse depuis une semaine. Les lits en réanimation continuent de se remplir très rapidement, près de dix personnes ont été hospitalisées en service de réanimation en l'espace de 48 heures. Dans le même temps, le





nombre de patients hospitalisés a atteint un nouveau palier. Depuis le début de la semaine, il se stabilise autour de 350 patients. Jeudi, 16 nouveaux patients étaient admis dans les hôpitaux. La Seine-Saint-Denis continue de déplorer des décès des suites du Covid-19. Trois nouveaux décès ont été constatés en l'espace de 24 heures.

Dans ce contexte dramatique, une fermeture de l'hôpital Jean-Verdier, sans aucune planification nationale, est inacceptable, et incompréhensible : comment le ministère de la Santé peut-il laisser fermer un hôpital, alors que depuis le début de la crise sanitaire, ce sont 1053 personnes qui sont décédées du Covid-19 en Seine-Saint-Denis ?

La pandémie de covid-19 à laquelle nous devons faire face doit au contraire être l'occasion de repenser ce projet funeste de disparition de l'hôpital Jean-Verdier de Bondy qui n'est pas adapté aux besoins de santé de notre département. Par le démantèlement de ces services, c'est le droit à l'accès aux soins pour tous qui est menacé. L'hôpital Jean-Verdier doit rester un hôpital universitaire de proximité répondant aux besoins de la population. L'AP-HP doit pouvoir se développer autour de deux axes complémentaires : la médecine spécialisée de CHU et la médecine d'hôpital général de proximité.

Aussi je me permets de vous solliciter pour un rendez-vous afin d'évoquer de vive voix ce dossier.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le ministre, mes salutations respectueuses.

Gilbert ROGER